

que des médailles de bronze soient accordées aux demi-finalistes, car les épreuves pour la troisième place ne seront pas prévues. Sur proposition de la C. E. cette demande est repoussée.

Séance levée à 16 h. 30.

## REPRISE DE LA SÉANCE LE 5 MAI 1951 A 9 H. 30.

D) *F. I. Aviron*. M. G. *Mullegg* estime que le C. I. O. devrait, avant d'accorder les Jeux à une ville, s'assurer que les installations nécessaires pour les compétitions soient satisfaisantes. L'orateur développe son point de vue, qui n'a pour but que de s'assurer de la bonne marche des Jeux et des divers sports inscrits au programme. M. *Brundage* (C. I. O.) comprend fort bien les remarques de M. *Mullegg*, mais il tient à assurer les F. I. que le C. I. O. porte une attention toute particulière aux installations techniques des Jeux, A Londres, les circonstances furent quelque peu spéciales, étant donné que les Jeux de 1948 furent organisés immédiatement après la guerre, et que pour les organisateurs les difficultés furent nombreuses.

M. *Mullegg* souligne d'autre part que sa proposition ne concerne pas Helsinki, où le sport de l'aviron est même favorisé puisque les courses se déroulent à 3 km. de la ville. M. *Edström* déclare que la C. E. a accepté la proposition de M. *Mullegg*. A l'unanimité,

les délégués des F. I. appuient la proposition de M. *Mullegg*.

### Relations avec l'U. R. S. S.

M. *Brundage* (C. I. O.) signale que la Commission exécutive va rencontrer tout à l'heure une délégation du Comité olympique de l'U.R.S.S. Avant cette réunion, il serait essentiel pour la C. E. de connaître l'expérience des F. I. qui ont des rapports avec des fédérations nationales de l'U. R. S. S. Prennent la parole à ce sujet MM. *Burghley* (I. A. A. F.), *Seeldrayers* (Football), *Coulon* (Lutte), *Thoeni* (Gymnastique), *Mullin* (Ski), qui font part de leurs expériences.

L'ordre du jour étant épuisé, et la Commission exécutive devant rencontrer la délégation de l'U. R. S. S., M. *Edström* remercie MM. les délégués d'être venus si nombreux à cette réunion, et apprécie leur collaboration. Il déclare en outre que le Col. *Russell* (Boxe) et M. G. *Mullegg* (Aviron) signeront le procès-verbal au nom des F. I., conjointement avec le président.

Séance levée à 11 heures.

*Le président:* J.-SIGFRID EDSTRÖM. *Le chancelier:* OTTO MAYER.

*Pour les fédérations internationales:*  
COL. RUSSELL. M. GASTON MULLEGG.  
(Boxe) (Aviron)

---

## RÈGLEMENT

### concernant l'attribution des récompenses olympiques

(Adopté à la session de Vienne en 1951)

#### Art. 1.

Le C. I. O., lors de sa session annuelle, procède par votation, soit sur l'initiative de sa Commission exécutive, soit sur celle d'un de ses membres, à l'attribution des récompenses dites COUPE OLYMPIQUE *P. de Coubertin*, DIPLOME OLYMPIQUE, COUPE *Fearnley*, COUPE *Taher Pacha*.

#### Art. 2.

La COUPE OLYMPIQUE, fondée par le baron de Coubertin en 1906, est annuellement attribuée à une *institution ou association* de caractère étendu et désintéressé, ayant rendu à la cause du sport des services éminents ou ayant concouru avec succès à la propagation de l'idée olympique.

#### Art. 3.

Le DIPLOME OLYMPIQUE, créé en 1905 au Congrès de Bruxelles, est décerné annuelle-

## RULES

### Dealing with the conferring of Olympic Awards

(Adopted at the Vienna Session in 1951)

#### Art. 1.

On the occasion of their Annual Meeting, the I. O. C. shall proceed either by vote (on the recommendation of its Executive Committee) or by the proposal of one its members, to decide the award of the following awards:

1. The OLYMPIC CUP (*Baron de Coubertin*),  
2. The OLYMPIC DIPLOMA, 3. The FEARNLEY CUP, 4. The TAHER PACHA CUP.

#### Art. 2.

The OLYMPIC CUP founded by Baron de Coubertin, in 1906, is presented each year, to an *Institution or Association*, as a reward for showing a high level of sportmanship and disinterestness, and for having rendered eminent services for the good of sport, and which has worked successfully for the development of the Olympic Movement.

#### Art. 3.

The OLYMPIC DIPLOMA instituted in 1905, at the Congress of Brussels, is awarded

ment à une *personnalité* remplissant les mêmes conditions que celles définies à l'art. 2.

Il peut, en outre, et en dehors de son attribution normale annuelle, être décerné à des membres honoraires du C. I. O.

#### Art. 4.

La COUPE FEARNLEY, créée en 1950 par M. Thomas Fearnley, membre du C. I. O., a pour objet de récompenser annuellement un *club de sport* (ou une société sportive locale) pour les mérites distingués dont il a pu faire preuve au titre de l'olympisme.

#### Art. 5.

La COUPE TAHER PACHA, créée en 1950 par S. E. Taher Pacha, membre du C. I. O., est réservée annuellement à un *athlète*, ayant ou non participé aux compétitions olympiques, dont les mérites généraux ou la carrière auront paru justifier une distinction particulière au titre de l'olympisme.

#### Art. 6.

Les candidatures à ces diverses récompenses devront parvenir au siège du C. I. O. à Lausanne avant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, ou au plus tard 30 jours avant la session annuelle, accompagnées d'un mémoire justificatif.

#### Art. 7.

Aucune des récompenses ci-dessus ne peut être accordée à une fédération internationale ou nationale affiliée au C. I. O., à un comité olympique national, aux présidents de ces organismes, ni, enfin, à la seule exception visée à l'art. 3 al. 2, à un membre du C. I. O.

annually to an *individual* fulfilling the same conditions as those quoted and defined in Art. 2.

Futhermore outside its normal yearly award this Diploma may be presented to the honorary members of the I. O. C.

#### Art. 4.

The FEARNLEY CUP founded in 1950 by Mr. Thomas Fearnley, Member of the I. O. C. is to be conferred annually, on a Sports Club, or a local Sporting Organisation, as a reward for their meritorious display of sporting qualities, and distinguished achievements in the name of Olympism.

#### Art. 5.

The TAHER PACHA CUP founded in 1950, by S. E. Taher Pacha, Member of the I. O. C., is to be awarded annually to an *Athlete*, who has, or who has not, competed in the Olympic Games, but whose general merit and career justify the award of a special distinction in the name of Olympism.

#### Art. 6.

The candidatures to those awards must be sent to the seat of the I. O. C. at Lausanne before April First of each year, or the latest one month before the annual meeting. They must be accompanied by a justifying memoir.

#### Art. 7.

None of the awards quoted above, can be awarded to a Federation, either National or International, affiliated to the I. O. C., nor to the Presidents of National Olympic Committees, nor to the Committees themselves, and, finally, not to a Member of the I. O. C. with the one exception, as cited in Art. 3, section 2.

---

GREETINGS OF M. J. S. EDSTRÖM,  
PRESIDENT OF THE I. O. C. TO ALL THE  
REPRESENTATIVES PRESENT THIS DAY IN  
DELHI, INAUGURATING THE FOUNDATION  
OF THE ASIAN GAMES FEDERATION!

I hope that your Federation will serve to prepare young men and women to participate in the Olympic Games. These have grown during the last decades, and only the best sportsmen ought to take part.

But there is a greater mission for you than the Olympic Games. Bodily movement and exercise is necessary today for each individual. Industry calls so many of the youth to its factories, where the work is often one-sided with monotonous motions continually repeated. It is therefore necessary that the young men and women come out in God's free nature and practice sports that give their bodies the necessary motion. They must fill their lungs with fresh air. They must run and swim fast; they must be able to throw, jump, and perform other actions of sports. This will tire their bodies, and they will enjoy a good life-giving rest after the exercises.

Your Federation will work for this aim, and through you the youth of your contries will obtain

better physical condition than they have at present. Dear Friends! I call upon you to carry out this important mission, and I wish you success in your work!

Stockholm (Sweden), the 12th February 1951.

J. S. EDSTRÖM.

---

### APRÈS LA SESSION DE VIENNE

Immédiatement après la session de Vienne, M. J.-S. Edström, président du C. I. O., s'est rendu à Lausanne au siège du Comité pour terminer les travaux de la session avec la Chancellerie. Après son retour à Stockholm il s'est rendu pour quelques jours à Oslo afin d'inspecter les travaux en cours en vue des Jeux d'Hiver de 1952. Très prochainement le président va se rendre aux Etats-Unis où il profitera de prendre contact avec les dirigeants de ce pays.